

Bulletin municipal
St Martin de Bienfaite La Cressonnière 2019



Couleurs d'automne



Merci à Eliane employée technique au sein de
la commune pour la réalisation des décorations
de Noël



Sommaire

- * Le mot du Maire
- * La Mairie
- * Budget 2018
- * Frelon asiatique
- * Election européenne
- * Evènements 2018
- * Evènements 2019
- * Le C.C.A.S
- * Les travaux
- * La cantine scolaire
- * L'école
- * La bibliothèque
- * Le Souvenir français
- * La Rose Bienfaitoise
- * Les jardins du CEP
- * Kévin coiffure
- * Les entreprises de la commune





Cher Habitants de Saint Martin de
Bienfaite La Cressonnière

Est-ce un bien ?

Difficile de répondre à cette question actuellement, mais nous sommes plus que sceptique car il y a une absence de solidarité évidente et des dépenses futures inquiétantes avec de nombreuses embauches. Par le fait même de notre appartenance à cette communauté d'agglomération notre potentiel fiscal a augmenté. Conséquences : nos dotations pour les communes rurales ont lourdement baissé (environ 20 000 €). Nous avons immédiatement demandé et à trois reprises par écrit la compensation à la com d'Agglo qui a préféré le silence... jusqu'à ce jour.

Beaucoup d'autres com d'Agglo ont effectivement fait cette démarche de solidarité avec leur petites communes rurales., impactées de la même manière.

En conclusion pour notre commune, l'appartenance à la com d'Agglo Lisieux Normandie signifie surtout des pertes financières importantes. Vous trouverez dans ce bulletin une note détaillée sur ces diminutions de nos dotations. La commune a gardé la compétence de l'instruction des actes d'urbanisme en respectant bien évidemment le PLUI actuellement en vigueur et la loi Macron « urbanisme ». De ce fait nous constatons de nombreuses transactions qui nous laissent espérer un renouveau significatif de nos habitants, après une baisse toute aussi significative, voilà un sujet d'optimisme pour l'avenir sachant que la dotation de fonctionnement est très liée au nombre d'habitants d'une commune.

Nous remercions le personnel communal qui par son travail exemplaire participe à la bonne marche de notre commune.

Un remerciement à ceux des conseillers et à nos conseillères qui sont assidus aux réunions et qui permettent aussi de gérer notre commune au mieux.

Chers habitants de Saint-Martin de bienfaite La Cressonnière, nous gardons malgré tout un moral intact et une volonté de progresser pour notre commune très forte et nous vous adressons à vous tous, à vos familles nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite, et surtout de santé pour cette année 2019, avec toute notre amitié.

L'année 2018 fut compliquée, de nombreux problèmes à régler tant administratifs que financiers avec des baisses de dotations continues depuis six ans et qui, en 2018 sont devenues insupportables.

Nous avons donc été dans l'obligation de différer certains travaux qui seront nous l'espérons réalisés cette année.

- ⇒ Sécurisation du bourg : notre dossier qui a pris beaucoup de retard sur le plan administratif a été accepté et une dotation au titre des amendes de police nous a été attribuée et dont le montant correspond à environ 40 % de la dépense hors taxes, travaux prévus pendant les vacances de Pâques.
- ⇒ Travaux salle des fêtes : toiture de la cuisine et fenêtres afin d'améliorer l'isolation sont toujours d'actualité.
- ⇒ Route communale de la route de Fervaques au Haras de Saint-Maur. Une fois réalisée, c'est presque la totalité des routes de notre commune qui auront été refaites.

Nous avons en collaboration étroite avec le SDEC (Syndicat Départemental d'Electrification du Calvados) amélioré le réseau électrique sur notre commune (renforcement des lignes et mise en place de nouveaux transformateurs). Notre réseau est performant et sécurisé.

Nous avons suivi et collaboré à la mise en place du réseau fibre optique qui devrait être opérationnel à la fin de cette année. Cela devrait améliorer l'attractivité de notre commune, nous faisons le pari du télétravail.

Comme vous le savez déjà, notre intercommunalité du pays de l'orbiquet a disparu le 31 décembre 2016. Le 1er janvier 2017 a été créé la Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie regroupant cinq Intercommunalités dont la nôtre et qui représente environ 76000 habitants.

Le Maire

Christian de MENEVAL

Le Conseil Municipal

Mr de MÉNEVAL	Maire
Mr BOISSIÈRE	1er Adjoint
Mr POTTIER	Conseiller
Mr ROCHE	Conseiller
Mme PAUTREL	Conseillère
Mr GRARD	Conseiller
Mr DESBONNETS	Conseiller
Mme PUCIATA	Conseillère
Mr LOIT	Conseiller
Mme BOURGEOIS	Conseillère
Mr PINOT	Conseiller
Mr ROBERT	Conseiller



Permanence de la Mairie

Lundi de 16h à 18h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9 à 12h et 13h30 à 16h

Vendredi de 9h à 11h30

Mr le Maire: 06.82.19.51.42

Tel: 02.31.32.84.88

Fax: 02.31.32.59..43

Portable du 1er adjoint: 06.12.28.20.81

Mail: mairiestmartinbienfaite@gmail.com

Site internet:

www.mairie-bienfaite.fr

Informations pratiques

Le bureau de poste de Saint Martin de Bienfaite

Ouverture du Lundi au
Vendredi de 09h45 à 11h45

02.31.32.72.37

Trésor public de

Livarot :

3 rue du 11 novembre

14 140 Livarot

Ouverture du Mardi au
Vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

02.31.63.51.99

Déchetterie d'Orbec:

tel: 06.16.44.16.02

Route de Livarot

14 290 Orbec

Ouvert du lundi,

mercredi, vendredi et samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h.

Ouvert le mardi de 9h30 à
12h30

Mr BREZOT Yves Conseiller municipal , nous a
quitté cette année.

Merci à lui pour son investissement au sein de
la commune.



Procédure d'inscription sur les listes électorales

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions peuvent être effectuées **tout au long de l'année**. Jusqu'à présent, pour pouvoir voter à une élection, il était indispensable de s'inscrire au plus tard le 31 décembre de l'année qui précède le scrutin.

Et vous, avez-vous pensé à vous inscrire sur les listes électorales ?



Mais pour les **élections européennes de 2019**, la date limite des inscriptions est fixée au **31 mars 2019**.

Pièces justificatives nécessaires

Pour s'inscrire sur les listes électorales il est nécessaire de compléter le formulaire [cerfa 12669 01](#), téléchargeable en ligne, ou disponible en mairie. Il sera également demandé de fournir une **pièce d'identité** permettant de justifier de sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport) et un **justificatif de domicile**.

Cimetière Communal

Tarifs concessions

Trentenaire :	150€
Cinquantenaire :	200 €
Cave urne dans le jardin du souvenir :	100 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir :	50 €



Le recensement militaire est obligatoire. Il vous permettra d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans et est indispensable à l'accès aux divers diplômes.

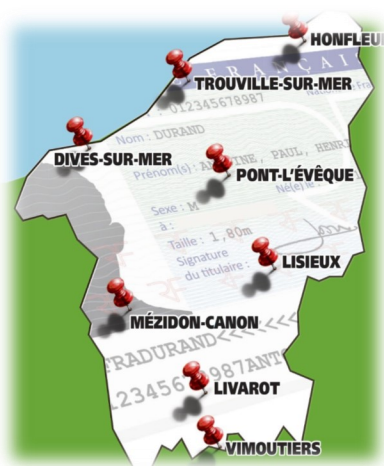
Les jeunes hommes et jeunes filles nés en 2002 doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile les jours qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille et d'une carte d'identité.

Carte d'identité

Depuis le 1er mars 2017, les cartes d'identité ne se font plus dans votre commune de résidence, mais dans les communes indiquées sur la carte.

Avec cette réforme, le gouvernement veut lutter contre la **falsification des papiers d'identité**, et simplifier l'obtention de la CNI.

Maintenant, comme pour les passeports, il faut effectuer un relevé d'empreintes digitales, et donc passer par une **mairie équipée d'une borne biométrique**.



Le PACS

Depuis le 1er novembre 2017, la gestion des PACS est assurée par les Communes, à la place des tribunaux d'instance; toutefois il est toujours possible d'aller enregistrer le PACS chez le Notaire.

PACS

**Pacte Civil
de Solidarité**

Composition d'un dossier:

- ⇒ Une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non -alliance et résidence commune(cerfa n°15 725*02)
- ⇒ Un acte de naissance pour chaque partenaire
- ⇒ Une pièce d'identité pour chaque partenaire

Merci de venir vous présenter en Mairie avec le dossier complet; si toutefois, la composition du dossier n'est pas très claire pour vous, nous vous aiderons en mairie.

Etat Civil 2018

3 PACS

3 Mariages

2 reconnaissance conjointe antérieure à la naissance de l'enfant

1 décès

6 décès hors commune

◇ **Salle des fêtes**

Location commune :

300 € de location OU 310 € avec l'utilisation du piano à gaz et 350 € de caution. (Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public) ; le prix de la location ne comprend pas la location de vaisselle (1€ / couvert), l'électricité et la participation pour les poubelles de 10 €.

Location hors commune :

350 € de location OU 360 € avec l'utilisation du piano à gaz et 400 € de caution.

1 € du couvert, l'électricité et la participation pour les poubelles de 10 €.



Budget 2018

Fonctionnement dépenses

◆ Charges générales (énergies, entretien des bâtiments école)	110 760.89 €
◆ Charges du personnel	181 940.41 €
◆ Charges de gestion courante (subventions, SDIS, CCAS)	44 710.60 €
◆ Charges financières (intérêts d'emprunts)	5 500 €
◆ Virement de la section investissement	41 640.36 €
◆ TOTAL	384 552.26 €

Fonctionnement recettes

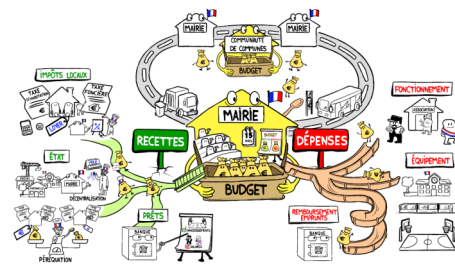
◆ Produits des services (garderie, cantine, fêtes et cérémonies, rembst CAE)	50 310 €
◆ Impôts et taxes	184 456 €
◆ Dotations et participations	75 188 €
◆ Produits des immeubles (revenus des immeubles et produits exceptionnels)	26 954 €
◆ Résultat reporté	47 644.26 €
◆ TOTAL	384 552.26 €

Investissement dépenses

◆ Investissements (Travaux, achats de mobilier, voirie)	50 990.80 e
◆ Emprunts	23 700 €
◆ TOTAL	74 690.80 €

Investissements recettes

◆ Dotations et subventions	2 454 €
◆ Emprunts	20 000 €
◆ FCTVA	7 000 €
◆ Virement section fonctionnement	41 640.36 €
◆ Solde positif reporté	3 596.44 €
◆ TOTAL	74 690.80 €





Fonctionnement dépenses

♦ Déficit reporté	954.36 €
♦ Virement en investissement	9 000 €
♦ Services (SAUR / SNO)	17500
♦ Amortissements	744.71 €
TOTAL	28 199.07 €

Fonctionnement recettes

♦ Redevance assainissement	19 199.07 €
♦ Acompte SAUR	9 000 €
TOTAL	28 199.07 €

Investissements dépenses

♦ Solde négatif reporté	103.41 €
♦ Investissements	11 641.30 €
♦ Charges TVA	2000 €

Investissements recettes

♦ Virement fonctionnement	9 000 €
♦ Rbst TVA	4 000 €
♦ Amortissements	744.71 €

TOTAL 13 744.71 € TOTAL 13 744.71 €



Note sur les dotations de notre commune

Commune historique comme 35 440 communes en France sur 36700 avant la campagne de regroupement de communes, nous avons été pénalisés sur notre DGF.

2013 38 980 € / 2014 37 654 € / 2015 32 926 € / 2016 27 500 € / 2017 22 394 € / 2018 20 446 €

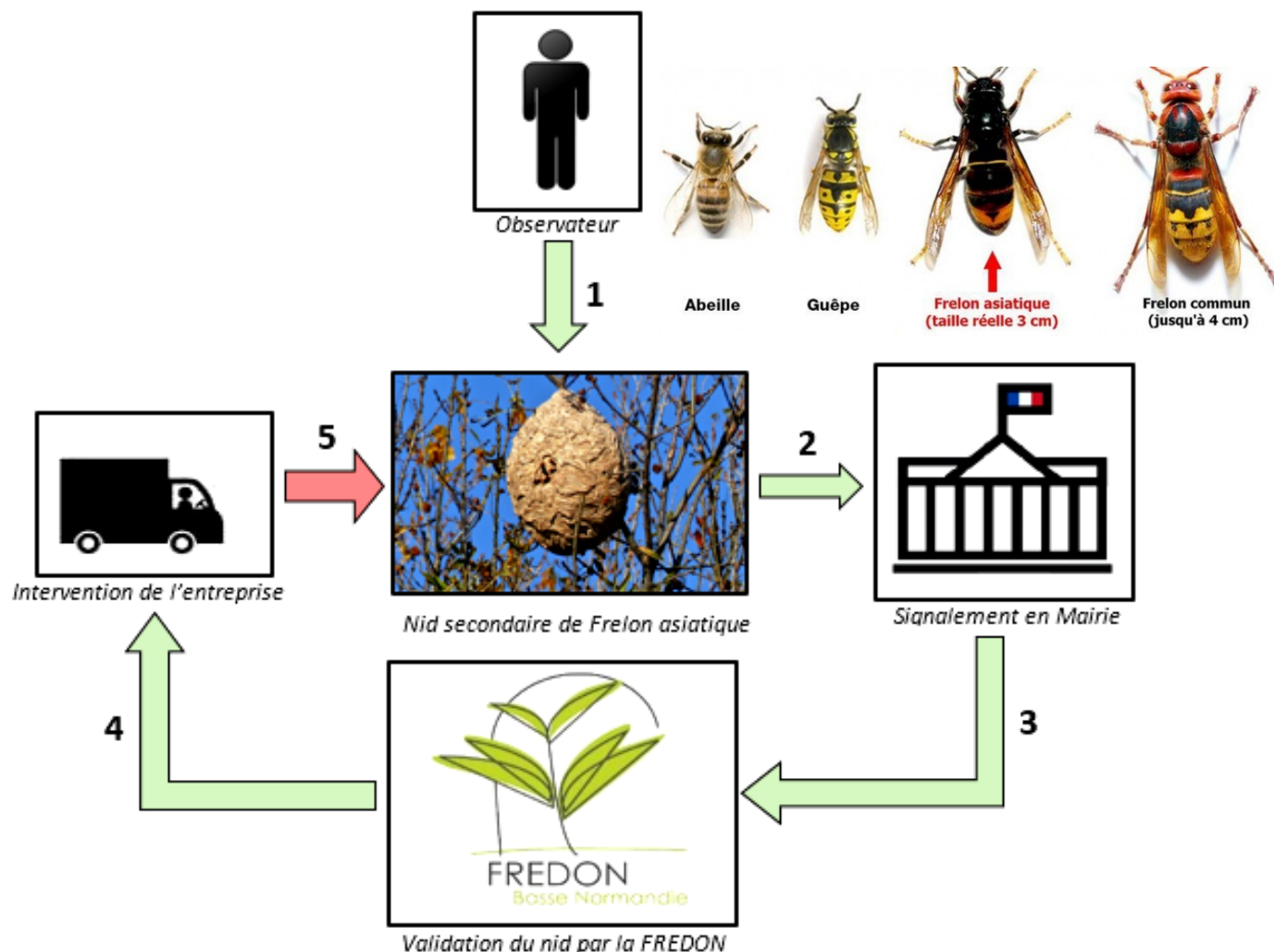
Puis en 2018, du seul fait de notre appartenance à la com d'agglo Lisieux Normandie.

Nous avons perdu 60 % de notre dotation de solidarité rurale et 45% de la dotation national de péréquation !

En 6 ans nous avons perdu environ 37 000 € c'est bien évidemment insupportable pour notre petite commune de moins 500 habitants qui a beaucoup de dépenses incompressibles : commune de 1150 hectares, chemins et routes correspondantes, une école maternelle, une école primaire, une cantine, une salle des fêtes, deux églises, deux cimetières etc.

	2017	2018	
DSR	25 385 €	10 895 €	- 14 489 €
DNP	9 689 €	5 414 €	- 4 275 €

Schéma de la lutte collective contre le Frelon asiatique dans le Calvados pour l'année 2018



Les différentes étapes:

- Etape 1**: Observation du nid secondaire par les administrés ou par les services.
- Etape 2**: Enregistrement du nid secondaire sur la plateforme internet par la Mairie.
- Etape 3**: Validation de la destruction du nid par la FREDON (ou par le référent local formé).
- Etape 4**: Déclenchement de l'intervention de destruction du nid (selon le choix de la Mairie).
- Etape 5**: Destruction du nid par le prestataire retenu.

Les financeurs:

- Destruction** : financée par le Conseil Départemental du Calvados (30%) et les Mairies (70%).
- Animation** : financée par les Communautés de Communes engagées.



QUI ÉLIT-ON LORS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

QUI VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN ?

⇒ Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.



Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire **leurs députés au Parlement européen**.



Noces d'or

Nous avons eu le plaisir de célébrer le renouvellement des vœux de Mr et Mme LEHEUP .



Maisons fleuries 2018

Merci à l'entreprise SNO qui nous prête aimablement son parking le jour de la foire à tout

SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE/LA CRESSONNNIÈRE

De belles compositions remarquées

La commune a remis les prix de fleurissement la semaine dernière tout un partageant un buffet apéritif concocté par : Marie-Josée Pautrel et Claudine Janvier.

Le jury composé de Christian de Menneval, Philippe Pottier, Marie-Josée Pautrel et Claudine Puciata, est passé deux fois cet été pour évaluer la propreté et le fleurissement des maisons.

Il a convenu que la météo (alternance de pluies et de sécheresse) n'a pas facilité la tâche des meilleures mains vertes mais tout de même regretté le peu d'engagement de certains habitants. Le podium a été constitué



Les lauréats récompensés.

de Marcelle Saint Georges et Liliane Toquart, suivies de Marcel Bellais, Denise Gautier et Kyria Baudoire.

Foire à tout 2018

Le dimanche 22 juillet 2018 sous un superbe soleil, nous avons eu la visite de très nombreux promeneurs et acheteurs qui ont trouvé leur bonheur auprès de plus de 100 exposants.



L'EVEIL de Lisieux MERCREDI 7 MARS

■ SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE/LA CRESSONNIÈRE

UNE VISITE TRÈS CORDIALE. Le sous-préfet à Saint Martin-de-Bienfaite

Installé depuis le 8 septembre dernier sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux, Patrick Venant est venu mercredi 28 février rendre une visite très cordiale à la commune de Saint Martin-de-Bienfaite-La Cressonnière et son maire Christian de Meneval. « En préfecture nous sommes souvent happés par les grandes communes ; mais je ne suis pas un homme de dossier j'aime aller sur le terrain. » Pas un homme de dossier peut-être, mais le sous-préfet connaissait fort bien ceux concernant la commune. En particulier celui de la succession de l'entreprise SOGAL et de la dépollution de son site. Pour sa part il pense que le problème devrait être résolu avant l'été. Il a bien entendu été question d'une autre entreprise importante de Saint Martin-de-Bienfaite le SNO qui casse 210 000 œufs à l'heure, emploie 30 personnes et a l'intention d'investir environ 2 millions d'euros. Comme le dit Patrick Venant « Il y a des pépites d'entreprise aux pieds des pommiers. » Après



Patrick Venant et Christian de Meneval

cette présentation de la commune et de ses diverses activités, Christian de Meneval a présenté l'église Saint Martin où la statue de Saint Maur devrait bientôt prendre place sous le vitrail représentant la chapelle Saint Maur détruite à la Révolution. A ce sujet il a bien entendu été

question du patrimoine de la commune et de la roue de moulin sur l'Orbiquet, la plus grande de toute cette rivière qu'il serait bien de restaurer. A ce sujet le sous-préfet a suggéré quelques lignes de réflexions.

Nous sommes heureux de la bonne écoute que nous avons auprès du Sous-Préfet. Nous travaillons toujours ensemble pour résoudre l'épineux problème de la Sogal. Fin de dépollution et nous l'espérons reprise du Site en fin d'année 2019.



St Maur est revenu parmi nous après plus d'un an d'absence pour restauration.

Il s'agit d'une très belle statue très ancienne, patrimoine de notre commune qui est ainsi sauvée.

Un grand merci à notre ami Germain Hulin, tapissier qui nous a offert la tapisserie et à la mise en place de cet ensemble très réussi pour mettre en valeur cette belle statue dans notre église.



■ SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE/LA CRESSONNNIÈRE

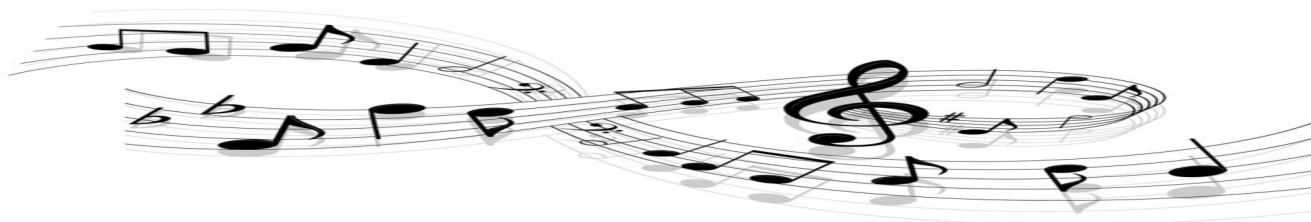
Concert de Noël auprès de leur crèche, visible encore ce dimanche

Syra et Bernard Lorber accompagnés par Marie-Pascale Talbot, ont proposé un concert de Noël en l'église de Saint-Martin-de-Bienfaite. Un concert annoncé « participatif » qui a eu bien de la peine à désinhiber son auditoire. Qu'à cela ne tienne, artistes et public ont vécu un réel moment de plaisir partagé. Une centaine de personnes avait

fait le déplacement et profité de l'occasion pour admirer la crèche installée en l'église et visible encore ces deux prochains dimanches à 15 h. Le concert s'est quant à lui clôturé par « Le Minuit Chrétien », un tonnerre d'applaudissements et un pot de l'amitié qui a été servi au fond de l'église.



Le trio au chant et clavier a ravi l'auditoire.



■ SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE/LA CRESSONNNIÈRE

Des concerts se succèdent en l'église

Après le magnifique concert offert par Syra et Bernard Lorber un peu avant Noël, c'est la Chorale du Kinnor qui a pris le relais avec une prestation qui se voulait toute aussi participative que la précédente mais qui a eu tout autant de mal à désinhiber son public ; une cinquantaine de personnes a fait le déplacement et profité d'un programme accompagné de quelques notes de flûte, de triangle et d'orgue (Bernard Lorber), sous la direction de Jean-Claude Lhotel.

La chorale du KINNOR gérée par l'association éponyme. Cette

association, basée à Fervaques (14 130) a été créée en 1970 par le chef de Chœur et destinée à faciliter l'accueil et l'insertion de personnes handicapées mentales ou à mobilité réduite ainsi que des familles pour divers séjours, vacances, etc. la chorale est un outil d'insertion qui fait le bonheur de ses membres comme des auditeurs ; Christian de Menneval, maire de Saint-Martin-de-Bienfaite a chaleureusement remercié l'ensemble et l'a invité à revenir autant de fois qu'il le souhaiterait.



L'église de Saint-Martin-de-Bienfaite accueille régulièrement des chorales.



DISTINCTION. Les insignes de Chevalier à Christian de Meneval

C'est dans son salon du château de Saint Martin-de-Bienfaite que le maire de la commune, Christian de Meneval a reçu des mains du sénateur, Pascal Allizard, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite*.

Parmi les nombreux amis venus assister à cette remise de médaille on reconnaissait Sébastien Leclerc, député de la 3e circonscription du Calvados, Patrick Venant, sous préfet de Lisieux, Franck Lecomte, directeur de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre, Étienne Cool, maire d'Orbec et le capitaine Lemoine commandant de la gendarmerie. C'est au titre de son activité au sein du Souvenir Français, dont il est le président que Christian de Meneval se voit élever à cette dignité. Il en a profité pour rap-



Pascal Allizard épingle la médaille au revers de Christian de Meneval

peler les origines de cette institution née en 1872 en Alsace-Lorraine occupée. Il s'agissait alors en fait d'une résistance passive

consistant en rassemblements patriotiques, en fleurissements des tombes de soldats français « morts pour la France ».

Comme le précisait Christian de Meneval : « L'occupant ne s'y est pas trompé car en 1914 les cadres du Souvenir français ont été arrêtés et emprisonnés. »

Reconnue d'utilité publique en 1906 cette association civile et militaire, apolitique est forte d'environ 200 000 membres. Dans le canton d'Orbec et en collaboration avec les communes concernées ce sont près de 80 tombes qui ont été restaurées et une vingtaine de monuments restaurés ou érigés.

(*) - Second ordre national après la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite, institué le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la nation française.

Motocross

Course du championnat de Normandie UFOLEP

Le dimanche 16 septembre 2018 nous avons accueilli sur le terrain de la Cressonnière lieu dit « les marettes » cette belle compétition.

Epreuve particulièrement bien préparé tant au niveau du déroulement de celle-ci que de la sécurité.

Ce sport de haut niveau, très spectaculaire, demande une excellente condition physique et une très bonne maîtrise de soi..

C'est une école de bonne conduite et de prudence , de respect des autres savoir perdre avec élégance, savoir vaincre modestement ce sont des attitudes chevaleresques que ces jeunes sauront promouvoir.

Christian de MENEVAL





Le 20 juillet 2018

Concert traditionnel de Meredith et Pablo et de la chorale « Boom en cœur ». Superbe soirée très conviviale et dont le programme a enchanté les nombreux spectateurs présents:.

Ce moment privilégié s'est ensuite poursuivi par un verre de l'amitié avec les artistes dans le Parc du Château.



Halloween

Moment d'interrogation, de recherche de l'insolite, aussi de frissons dans l'église de St Martin de bienfaite et dans le parc du château.

Sûrement des moments inoubliables.

Merci à l'équipe de l'office de tourisme d'Orbec.



Une splendide crèche animée..

**De très nombreux visiteurs et
plusieurs concerts de Noël dont
la chorale du château de Fer-
vaques et un très beau concert
de chants de Noël animé par
Bernard et Syrah .**

Merci à eux



**Spectacle de Noël de fin d'année de
l'école de St Martin de Bienfaite La
Cressonnière**



Fête des jardins et de la nature le dimanche 20 mai 2018

De nombreux exposants ; maraichers, bio, pépiniéristes horticulteurs, paysagistes....

Une journée d'animation et ateliers sur le thème du jardin.

Merci à l'association les Jardiniers en Pays d'Auge, pour cette magnifique journée appréciée de tous.



Contribuez à la lutte contre le frelon asiatique !!!!

Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc... Elles ne sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. Rappelons qu'une reine engendre 2 000 à 3 000 individus!

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts!

Merci de votre lecture et à vos pièges!

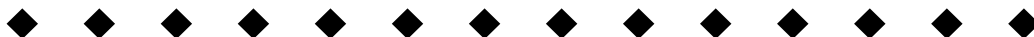
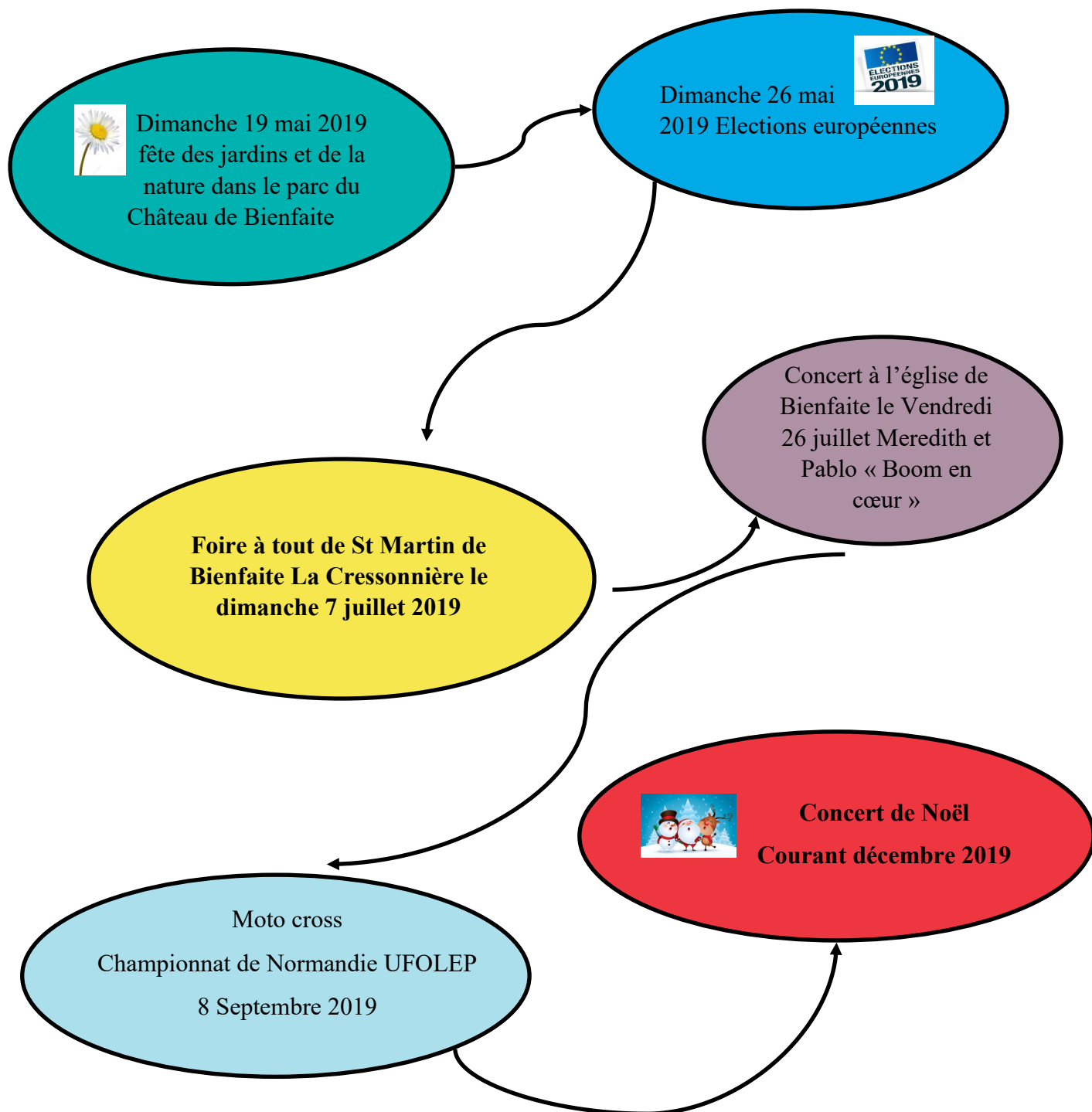


Nids de frelon asiatique détruit dans la commune de Bienfaite



E

ènements 2019



Le Centre Communal d'Action sociale

Le centre communal d'action sociale n'existe plus pour des raisons de simplification administrative et à la demande de la trésorerie. Celle-ci n'est plus obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants.

Cependant votre conseil municipal, sachant que ponctuellement certains de nos administrés sont dans une détresse financière, a créé une commission d'aide avec une dotation sur le budget général.

Cette subvention sera gérée par cette commission de quatre personnes.

Le Maire, le Maire-Adjoint, Mr Pinot et Mme Pautrel ainsi nous voulons rester solidaire de ceux qui une fois leurs dossiers étudiés auront un secours de notre commune.



Repas des anciens

Celui-ci s'est déroulé au Restaurant « au moulin du Fossard » où une quarantaine de nos amis « anciens » de notre commune ont apprécié à sa juste valeur le repas préparé par le chef.

Nous sommes toujours heureux de présider un moment de chaleur et de bonheur pour eux.





travaux 2018

- ⇒ Restauration de la statue de St Maur
- ⇒ Achat d'un vidéo projecteur pour l'école
- ⇒ Réfection des voiries
- ⇒ Continuation de la numérotation de la commune

Prévision 2019

- ⇒ Changement des fenêtres de la salle des fêtes
- ⇒ Réfection de la toiture de la salle des fêtes
- ⇒ Numérotation de la commune
- ⇒ Mise en sécurité du bourg



La Plaque de cocher qui se trouvait sur la maison de l'ancienne poste a été restaurée et sera remise en place à la fin de la restauration du bâtiment.

Actuellement elle est à la Mairie, vous pouvez venir la voir elle a été très bien restaurée.

C'est une belle pièce rare car beaucoup ont été détruites, il s'agit de la sauvegarde de notre patrimoine.

Merci à Dominique HIBLOT qui a été le Maître d'œuvre dans cette restauration et merci à Nicolas JAMOIS le restaurateur.





Depuis le 1er septembre 2018, nos légumes BIO proviennent de l'Association le CEP situé à St Martin de Bienfaite, la viande provient de l'entreprise ETS Monthéan située à BELLOU.

Nous avons voulu travailler avec des producteurs locaux, pour garantir la provenance et la qualité des produits utilisés.

Pour le reste (Fromage, yaourt, épicerie sec, produit surgelé ...) nous travaillons avec l'entreprise Maitres laitiers située à Caen.

Les menus sont élaborés à la Mairie avec l'aide Mme BOUDEVIN.

Tous nos plats sont préparés par Iris, pour le bonheur des petits



Ecole de St Martin de Bienfaite La Cressonnière—Cernay



Le RPI de St Martin de Bienfaite – Cernay compte 61 élèves répartis de la manière suivante :

19 élèves en CE2/CM1/CM2 avec Mme VILLEROY,

17 élèves en CP/CE1/CE2 avec M. LEVERRIER et

25 élèves en TPS/PS/MS/GS avec Mme PREVOST (directrice).

Mme CORNU (ATSEM), Mme DELACOUR (Employée communale au sein de la classe maternelle), Mme COTIGNY (Contrat CAE en charge des temps périscolaires : garderie et cantine) et Mme BOUDEVIN (Cuisinière) complètent le personnel de l'école.

Au cours de cette année, les élèves de maternelle travailleront autour du thème des contes traditionnels.

Les élèves de l'élémentaire voyageront dans le temps et auront l'occasion de découvrir l'école telle que l'ont connue leurs grands-parents.



Les élèves, le personnel communal ainsi que l'équipe enseignante souhaitent vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espèrent vous croiser au gré de l'une des manifestations à venir.



N'hésitez pas à venir nous voir à l'école ,
pour plus de renseignements ou à la
mairie.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir
dans notre école

Les sorties de l'école 2018

Sortie à la Fromagerie Graindorge à Livarot



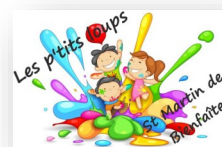
Un superbe voyage scolaire au camping de Ste Marie du Monts
Les élèves ont pu bénéficier de cours de char à voile , de la visite de
l'île de Tatihou .

Ce voyage a pu être réalisé grâce au financement de l'Association
des parents d'élèves, de la participation demandée aux parents et de
la mairie de St Martin de Bienfaite La Cressonnière et Cernay.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'une sortie scolaire financée par le Souvenir Français du canton d'Orbec.

Visite du mémorial le matin suivi d'une visite guidée l'après-midi sur les plages du débarquement



Bonjour à tous,

Le nouveau bureau de l'APE a prit ses fonctions en Septembre.

Il est constitué de **Mme LEROY VASNIER Alexandra** (présidente), **Mme LEROY HARLAY Audrey** (trésorière) et de **Mme VILLET Pascaline** (secrétaire), habitant toutes les 3 à St Martin de Bienfaite.

Depuis la reprise du bureau, nous avons organisé la **Boum d'halloween**, **La bourse aux Jouets et Puériculture** et la **Tombola de Noël**.

Nous avons participé au spectacle de Noël des enfants où nous leur avons **offert 2 ordinateurs portable pour les primaires et une aire de jeux extérieur pour les maternelles**.

Pour Pâques, nous organisons une **vente de chocolats** et nous commençons à organiser la **Kermesse** qui aura lieu au mois de Juin.

Nous faisons et ferons notre maximum pour continuer à gâter Les P'tits Loups et à contribuer de notre mieux aux différentes sorties scolaires.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook « **APE Les P'tits Loups à St Martin de Bienfaite** ».

L'équipe APE



Nous vous accueillons le mercredi de 14h à 16h (même pendant les vacances)

Tarif 4 € pour les adultes

Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

Venez découvrir les nouveautés de cette année

* **Des policiers**

Jusqu'à l'impensable et le poète de **Mickael Connelly**

* **Des romans**

- Falaise des fous de **Patrick Grainville** (4 tomes)

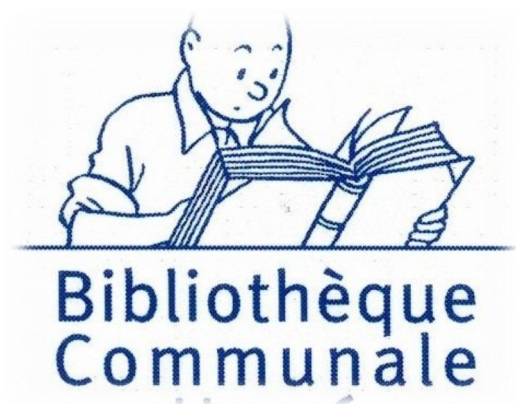
1. L'amie prodigieuse
2. Le nouveau nom
3. Celle qui fuit et celle qui reste
4. L'enfant perdu

- La disparition de Stéphane Mailer de **Joël Dicker**

Et aussi de nombreux livres et BD pour les enfants

Et pour préparer vos sorties de week-end, de nombreux documentaires sur la Normandie.

Bonne lecture à tous et à bientôt.



La responsable
Michelle BOUDEVIN



Ancré dans le présent...

Gardien de la mémoire

Placé sous le haut patronage du Président de la République, le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique. Créé en 1872, il conserve la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions.

En leur mémoire, il entretient leurs tombes, où qu'elles soient, ainsi que des monuments, tant en France qu'à l'étranger. Chaque année, plus de **130.000 tombes** sont rénovées et fleuries. Plus de **200 monuments** et stèles sont restaurés. Le Souvenir Français observe une **stricte neutralité** dans les domaines politique, confessionnel et philosophique.

- **Un réseau actif en France et dans le monde**

Le Souvenir Français compte plus de **200.000 adhérents** et affiliés. Tous sont bénévoles.

**Dans notre Canton le Président du Comité et Délégué Général Adjoint
pour le Calvados est Christian de Meneval**

Pour adhérer à notre association prendre contact à la Mairie ou au 06.82.19.51.42

Adhésion 10€/an

Membre Bienfaiteur 20€ / an

Dans notre canton presque tous les monuments aux morts ont été refaits ainsi que 76 tombes de Morts pour la France.

L

a Rose Bienfaitoise

La rose bienfaitoise est membre de l'association « *générations mouvement* ». Le bureau est composé de bénévoles.

Tous les membres se rencontrent pour jouer aux cartes, jeux de société, marche, pétanque et aussi goûter, repas ou voyages.

Nous comptons 140 membres et nous attendons ceux qui désirent nous rejoindre.

Activités pour 2019

1 goûter chaque 2ème jeudi du mois

4 concours de cartes: 7 février—4 avril—4 juillet—3 octobre

1 repas dansant le 17 mars

1 voyage à la cité de la mer le 14 mai

1 journée de la forme le 22 mai au Breuil en Auge

1 repas du club le 13 juin

1 voyage au Puy du Fou les 22 et 23 juin

1 voyage en Alsace du 7 au 13 septembre

1 journée tyrolienne le 18 octobre à Denele sur Doue

Merci à Mr le Maire et au conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des fêtes et pour la subvention qui nous a été accordée.



Composition du bureau

Président	Gabriel COOL
Vice-Président	Maurice GRARD
Trésorière	Renée BOISSIERE
Trésorière Adjointe	Marie-José PAUTREL
Secr2taire	Denise GAUTIER
Secrétaire Adjointe	Gisèle COOL
ET 10 membres	

L es jardins du C&P



Notre **maraichage diversifié** produit une quarantaine de légumes différents tout au long de l'année.

Vous trouverez les légumes et fruits prisés comme la tomate et la fraise, mais bien sûr tous les autres, des légumes basiques qui font le quotidien comme la pomme de terre, carotte, poireau, salades... jusqu'aux légumes moins pratiqués en Normandie (mâche, patate douce, aubergine, poivron, etc...)

Ces légumes sont produits suivant la technique de maraichage **sur sol vivant**: on entretient la vie biologique du sol en donnant aux micro-organismes l'alimentation qui assurera une vie riche et équilibrée et qui nourriront à leur tour les racines des légumes. Le paillage organique est la seule fertilisation donnée au sol, et pour les légumes, il n'y a aucune fertilisation directe.

La conséquence de ce système agronomique est que la richesse du sol produira des légumes riches en vitamines, minéraux et oligo-éléments, assurant ainsi les bases de la santé humaine.

La forte demande des 18 derniers mois nous a conduit à augmenter nos surfaces de production de façon conséquente. En 2019, nous cultivons sur 5 terrains différents (2 ha en tout), 4 parcelles se situant sur la commune de St-Martin de Bienfaite et une serre de 1000 m² (soit le double de celle bordant la route de la Cressonnière) en location, située sur la commune de St-Aubain de Bonneval.

Nos canaux de distribution

- Notre point de vente ouvert tous les vendredis de 16h à 19h30
- Orbec, dans la rue grande (devant la chapelle St-Rémy): le samedi de 9h30 à 12h30
- Pont-l'Évêque: marché du lundi matin
Biocoop de Lisieux
- Magasin de producteurs bio locaux à Livarot, *La Bérquette Bio*, 3 place Carnot
- Le restaurant *Le Moulin du Fossard*

Production labellisée Agriculture Biologique.



Kévin coiffure

Voilà maintenant 1 an que le salon coiffure a ouvert ses portes, une grande fierté pour notre commune qui donne envie à un entrepreneur d'ouvrir un salon de coiffure dans notre bourg.

Après 1 an le salon ne désemplit pas, un accueil chaleureux et sympathique vous attend chez Kévin coiffure.

Horaires:

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h

De 14 h à 18 h

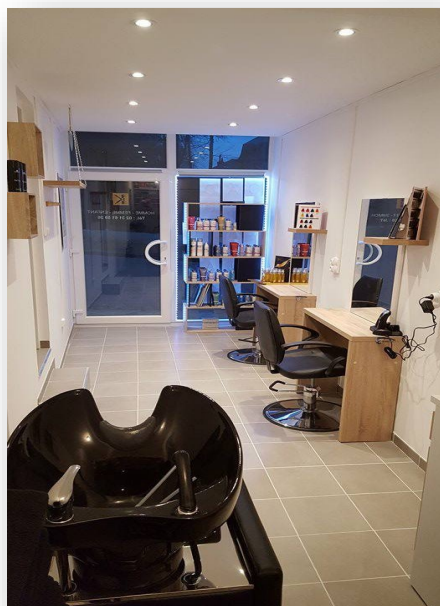
Le samedi de 9 h à 15 h

02.31.61.59.26

Kévin coiffure



Chignon de cérémonie réalisé par Kévin



Société Normande D'OVOPRODUITS 02.31.32.84.15

Jacky GIRARD Carrosserie Auto St Maur 06.81.49.16.51
02.31.62.64.15

Pascal DESVAUX Charcutier
Le Bourg 02.31.32.72.49

Moulin du Fossard Restaurant 02.31.31.46.77

Christophe Raynaud Rôtisseur- Traiteur
Le Coudray 02.31.31.08.74

SCI LES ECURIES St Maur 02.31.61.06.16

BOUTELOUP Pascal , menuisier: fabrication et pose de menuiserie
d'intérieur et extérieur 06.20.53.39.98

Elevage de chevaux et d'autres équidés Mr et Mme DELETANG
Le buisson 02.31.31.56.59

La ferme des Rocs à la Cressonnière
Vente de pommeau, calvados, cidre, poiré 02.31.32.72.08

Kévin coiffure 02.31.61.59.26



St Martin de Bienfaite, autrefois.....

